

3.6 - Annexe

NB: pour rappel -
déjà présentée lors
du COPL du
24nov2021



Projet Régional de Développement des Industries Culturelles et Créatives

Recrutement d'une Assistance Technique Internationale

Cadre Logique

Octobre 2021



Logique d'intervention			Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif generale/impact	OG.1	Contribuer à la transformation sociale vers le développement de sociétés plus inclusives, notamment relativement à l'égalité de genres, dans la région indianocéanique, grâce à la transformation et au renforcement des ICC.	– Taux de croissance du PIB des pays membres plus le Mozambique – Taux d'emploi dans les pays membres plus le Mozambique (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.) – Taux de chômage (ventilé par sexe et âge au minimum) – Taux d'emploi dans le secteur ICC (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.) – Taux d'emploi permanent dans le secteur ICC (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.) – Proportion de femmes occupant des postes de direction (ODD 5.5.2 Indicateur et EU GAP III) dans le secteur des ICC – Proportion de pays dotés de systèmes pour suivre et effectuer des allocations publiques pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (ODD Indicateur 5.c.1) – Normes sociales équitables, attitudes et comportements favorisant une participation égale et un leadership encouragés aux niveaux communautaire et individuel par le biais de l'éducation civique, des médias, de l'éducation et de la culture à tous les niveaux (EU GAP III) – Mesures et initiatives des dirigeants et les influenceurs locaux et nationaux, y compris les chefs traditionnels, religieux et communautaires, visant à remettre en cause et à changer les normes sociales et les stéréotypes de genre discriminatoires (EU GAP III) – Valeur de l'échelle "Genres-Hommes Équitables" - GEM (Gender-Equitable Men) – Indice d'inégalité entre les sexes (GII) – UNDP – Indice Institutions Sociales et Genre (SIGI) - OECD	– Budget des pays membres de la COI plus Mozambique alloué au secteur des ICC et à l'égalité des genres – Rapports de la Banque mondiale, FMI et Institutions financières – Rapports des gouvernements des pays membres (des ministères compétents, ex. Culture, Éducation, mécanismes nationaux de genre, bureaux statistiques, etc.) – Rapports de l'AT – Rapport d'évaluation	– La capacité d'absorption des bénéficiaires des actions du programme est satisfaisante – Les bénéficiaires s'approprient des actions transformatrices en matière d'égalité des genres proposées par les biais des ICC – Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont stables – Les institutions soutiennent les ICC, y compris à travers des politiques de genre
Objectif Spécifique	OS.1	Renforcer les infrastructures culturelles pour doter les territoires d'espaces culturels inclusifs des diversités et mettre en valeur un patrimoine riche de sens pour les populations	– Au moins 5 projets régionaux avec un approche genre transformatif et intersectionnel sont efficacement mis en œuvre	– Rapports des gouvernements des pays membres (des ministères compétents, ex. Culture, Éducation, mécanismes nationaux de genre, bureaux statistiques, etc.) – Rapports de l'AT – Rapport d'évaluation	– Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont stables – Les institutions soutiennent les ICC, y compris à travers des politiques de genre – La situation sanitaire liée à la COVID-19 dans les pays membres ne provoque pas de longs confinements

Résultat attendus	Impact:	Le renforcement du secteur ICC vise à ce que les villes et les établissements publics soient ouverts à tous et à toutes, résilients et durables, ODD n.11	– Numéro des villes et les établissements humains qui adoptent des politiques inclusives des diversités de genre, culturelles, sociales, etc. – Niveau de satisfaction des bénéficiaires des politiques institutionnelles qui favorisent l'inclusion et la diversité dans la culture – Les femmes dans toute leur diversité ont un meilleur accès aux opportunités d'entrepreneuriat (EU GAP III)	– Rapports des gouvernements des pays membres (des ministères compétents, ex. Culture, Éducation, mécanismes nationaux de genre, bureaux statistiques, etc.) – Rapports de l'AT – Rapport d'évaluation	– Volonté et capacité de réponse des villes et les établissements humains à adopter des politiques inclusives des diversités de genre, culturelles, sociales, etc.
	Effets:	Les opérateurs culturels et les institutions collaborent efficacement pour valoriser le patrimoine matériel immatériel	– Nombre et type d'accords entre opérateurs et opératrices culturels et institutions – Niveau de satisfaction des opérateurs et opératrices culturels au soutien des institutions	– Rapports de l'AT – Rapports opérateurs et opératrices culturels et institutions	– Capacité des opérateurs culturels et les institutions à collaborer efficacement pour valoriser le patrimoine matériel immatériel
	Produits:	7 projets régionaux avec une approche genre transformative et intersectionnelle sont efficacement mis en œuvres (voir fiches 1.1-1.2-1.3-1.4-1.5-1.6-1.7)	– Nombre de projets régionaux qui adoptent une approche genre transformative et intersectionnelle efficace – Niveau de satisfaction des bénéficiaires des projets régionaux en ce qui concerne l'inclusion de la diversité et le potentiel de transformation de la société vers l'égalité des genres, stimulé par les projets	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	– Réponse des acteurs culturels et actrices culturelles et issues de la société civile, aux appels à candidature projets
Activités à développer	A.1.1	Inventaire Régionale des Architectures traditionnelles et technique associées	– 1 Inventaire Régionale Architecture traditionnelle de la OI mis en ligne – Nombre des infrastructures architecturales traditionnelles et des technique associées, inclusives des diversités de genre, culturelles et sociales, inventoriées	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	– Les institutions et les cadres des la COI et des Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs
	A.1.2	Développer une plateforme numérique pour les Arts chorégraphiques et cinématographiques à l'échelle océan Indien-Extension vers la création d'une Artothèque unique de l'océan Indien	– 1 Plateforme numérique Artothèque Océan Indien – Nombre et typologie d'Arts chorégraphiques et cinématographiques inclus dans la plateforme (ventilés par sexe et âge des créateurs et créatrices, au minimum)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.1.3	Création d'un fonds d'investissements dans la production numériques	– Entre 30/50 oeuvres pluridisciplinaires de l'océan Indien	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.1.4	Création d'un podcast sur le patrimoine littéraire, chorégraphique et musical vivant de l'océan Indien	– 50 podcasts sur le patrimoine immatériel de l'océan Indien réalisés – Classification des podcasts par rapport à l'égalité des genres	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.1.5	Création d'une société de gestion des droits des auteurs et autrices	– 1 Société de gestion des droits des auteurs et autrices régionale crée	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.1.6	Répertorier les initiatives émanant des femmes porteuses de traditions	– Répertoire des initiatives émanant des femmes porteuses de traditions réalisé et diffusé	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.1.7	Fonds d'appui à l'entrepreneuriat féminin dans le tourisme culturel	– Entre 25/50 projets financés dans l'entrepreneuriat féminin dans le tourisme culturel – Niveau de satisfaction des femmes entrepreneuses du tourisme culturels quant au soutien reçu	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	

Objectif Spécifique	OS.2	Stimuler l'écosystème culturel pour créer de la richesse et favoriser un accès égalitaire à la culture	– Nombre de produits artistiques et culturels égalitaires et inclusifs des diversités réalisés à travers les activités du programme – Nombre et typologie des politiques institutionnelles qui favorisent l'inclusivité et la diversité du secteur culturel – Niveau de satisfaction des bénéficiaires des projets quant au soutien reçu et leur accès plus égalitaire à la culture (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	– Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs
Résultat attendus	Impact:	L'écosystème culturel régional a été amélioré et est plus égalitaire	– Proportion de pays dotés de politiques publiques permettant des allocations publiques pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (ODD Indicateur 5.c.1) – Normes sociales équitables, attitudes et comportements favorisant une participation égale et un leadership encouragés aux niveaux communautaire et individuel par le biais de l'éducation civique, des médias, de l'éducation et de la culture à tous les niveaux (EU GAP III) – Les femmes, les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, luttant contre le changement climatique dans leur vie quotidienne et préservant l'environnement naturel sont reconnus et valorisés (EU GAP III) – Mesures et initiatives des dirigeants et influenceurs locaux et nationaux, y compris les chefs traditionnels, religieux et communautaires, visant à remettre en cause et à changer les normes sociales et les stéréotypes de genre discriminatoires (EU GAP III)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	– Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs
	Effets:	Les liens social et les solidarités intergénérationnelles sont renforcés et les inégalités sont réduites	– Niveau de satisfaction des bénéficiaires quant aux activités d'inclusion sociale, de solidarité et d'égalité des genres réalisés par les projets (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	– Les institutions, la société civile, les autorités religieuses sont collaboratives
	Produits:	8 initiatives culturelles régionales pluridisciplinaires diversifiées qui visent à soutenir les acteurs culturels sont mis en œuvre	– Nombre des initiatives culturelles régionales pluridisciplinaires diversifiées mises en œuvre – Niveau de satisfaction des bénéficiaires des initiatives culturelles régionales pluridisciplinaires quant au soutien reçu et leur accès amélioré à des initiatives plus inclusives et qui favorisent la diversité (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	– Bonne capacité des partenaires, les opérateurs cultures et la société civile
Activités à développer	A.2.1	Fonds d'investissement pour la co-crédation régionale océan Indien dans le secteur des arts vivants avec un focus sur les thématiques environnementales et patrimoniales, inclut leurs dimensions genre	– Co-crédation dans le secteur des arts vivants	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.2.2	Crédation d'un fonds d'aide à la mobilité régionale pour les opérateurs culturels	– 120 mobilités pour les artistes réalisés (30 par an pour 4 ans)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	

	A.2.3	Création de réseaux professionnels de femmes par secteur d'activité et/ou par zone géographique dans l'OI	– 1 Réseaux professionnels en ligne	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.2.4	Création ou renforcement d'incubateurs et pépinières pour les entreprises culturelles de manière régional avec des échanges dans la zone OI	– Au moins 3 Incubateurs d'entreprises culturelles réalisés et renforcés	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.2.5	Création d'une Académie de la danse à Maurice et d'échanges avec des écoles de niveau international	– 1 Académie de danse régionale diplômante réalisé	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.2.6	E-sport dans l'océan Indien : structuration et formation de la filière	– Structuration de la filière E-sport océan Indien	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.2.7	Créer un Bureau Export des ICC dans l'océan Indien	– 1 Bureau export des ICC	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.2.8	Organiser des salons, forums et festivals professionnels internationaux par secteur culturel et intra-sectoriels ou soutenir les salons déjà existants pour permettre à la fois l'échange entre les acteurs de la zone OI et pour augmenter la visibilité auprès des professionnel.le.s internationaux.les extérieurs	– Plusieurs salons, forums et festival des ICC organisés – Nombre de participants et participantes aux événements	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
Objectif Spécifique 3	OS.3	Assurer le renforcement des capacités et compétences des actrices et acteurs culturels à travers des formations de qualité pouvant irriguer l'écosystème culturel auxquelles l'accès des femmes sera privilégié	– Nombre de sessions de formations – Nombre de personnes formées (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par d'autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.) – Niveau de sensibilisation des acteurs culturels à la violence et au harcèlement dans le monde du travail – Nombre de protocoles de prévention et réponse à la violence et au harcèlement dans le monde du travail adoptés par les acteurs culturels	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs Bonne capacité des partenaires, des opératrices et opérateurs cultures et de la société civile
	Effets:	Les acteurs et actrices culturelles ont des connaissances et compétences améliorées	– Nombre d'actrices et d'acteurs culturels impliqués dans les activités de formation du programme (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.) – Niveau de satisfaction des actrices et acteurs culturels quant aux activités de formation et les connaissances acquises (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)		Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs Bonne capacité des partenaires, les opérateurs cultures et la société civile

	Produits:	6 cycles de formations avec un approche genre transformative et transectorielle sur le ICC sont réalisés	– Au moins 200 opérateurs et opératrices culturelles ont été formées dans différents thématiques liés aux ICC (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.) – Au moins 4 cycle de formations ont été mis en œuvre – Au moins 200 bourses d'études ont été attribuées à des jeunes universitaires (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)		Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs Bonne capacité des partenaires, les opérateurs cultures et la société civile
Activités à développer	A.3.1	Mise en place de formations, ateliers et programmes de sensibilisation à l'égalité des genres et pour le développement des carrières des femmes dans les ICC, ainsi que des formations de prévention aux violences de genre y compris dans le monde du travail	– Au moins 60 opérateurs et opératrices culturelles sensibilisées à l'égalité de genre dans le développement des carrières dans les ICC et préventions des violences de genre (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.3.2	Formation diplômante en Management Culturel	– Au moins 50 opératrices et opérateurs culturels ont été formés en Management Culturel (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.3.3	Entreprendre dans la culture	– Au moins 50 opérateurs culturels ont été formé en « Entreprendre dans la culture » (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.3.4	Bourses d'études au niveau Master (Management Culturel, Gestion du Patrimoine, Tourisme durable et environnement, Anthropologie sociale et culturelle de l'océan Indien)	– Entre 200 à 250 bourse d'études de 10.000€ attribués aux jeunes universitaires (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.3.5	Formation aux métiers du patrimoine	– 25 technicien.ne.s restaurateur.rice.s/architectes ont été formé.es dans le métiers du patrimoine (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.3.6	Musées d'émotions	– Au moins 20 opérateurs et opératrices culturelles ont été formées dans "les musée d'émotions" (ventilé par sexe et âge, au minimum, et dans la mesure du possible par des autres facteurs intersectionnels, ex. handicap, statut socio-économique, de migration, religion, langue, etc.)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
Objectif Spécifiques	OS.4	Assurer la gouvernance du secteur et la communication globale, y compris sur les dimensions genre, afin d'assurer un cadre favorable au développement des ICC et	– Nombre et typologie des politiques des pays membres de soutien au secteur des ICC, y compris avec les dimensions genre – Mesure mettant en question les normes de genre concernant le leadership pour améliorer l'accès des femmes aux postes de direction (EU GAP III)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	– Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs – Bonne capacité des partenaires, les

		de permettre d'améliorer la qualité des emplois	– Nombre de réformes politiques, réglementaires ou juridiques adoptées pour soutenir le travail décent, l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes (EU GAP III adapté)		opérateurs cultures et la société civile
Résultat attendus	Impact:	Contribuer à un cadre de gouvernance régional favorable à l'égalité des genre et au développement des ICC	– Nombre de réunions de restitution / comité de pilotage / coordination avec les institutionnelles – Nombre de participants à ces réunions (désagrége) – Nombre de projets de réformes mis en place au sein des institutions – Preuve de restructuration au sein des administrations – Preuve de nouvelles pratiques – coordination, consultations, etc. – Nombre d'activité de plaidoyer – Nombre de décisions politiques qui aboutissent	– Rapport des réunions du COPIL et des comités techniques et de suivi – Rapports de l'Assistance Technique – Reforme au sein des institutions – Réforme de la législation et de la réglementation	– Les institutions et les cadres des la COI et les Ministères engagés dans le Programme sont collaboratifs – Bonne capacité des partenaires, les opérateurs cultures et la société civile
	Effets:	Les gouvernements des pays bénéficiaires du projets élaborent des politiques sensible au genre et favorable aux ICC			
	Produits:	4 initiatives visant au plaidoyer et à la visibilité du programme pour une meilleure gouvernance du secteur et de son impact positif sur l'économie sont mis en place.			
Activités à développer	A.4.1	Création d'une plateforme des ICC multimédia océan Indien	– Plan de communication – Nombre d'outils de communication mis en place – Nombre d'activités de communication ciblée – Une plateforme du Programme en ligne – Nombre de clics sur le site du programme – Nombre de Tweets/Likes, etc. sur les réseaux sociaux – Nombre d'articles de presse sur le programme – Nombre de participants et participantes aux événements – Nombre d'activités de sensibilisation publique/nombre des participant et participantes	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.4.2	Études sur les impacts économiques et sociaux de la culture	– 6 études d'impact économiques et sociaux de la culture réalisées (1 par pays et 1 régionale)	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.4.3	Création d'une observatoire des ICC à l'échelle régionale	– 1 Observatoire des ICC à échelle régionale crée	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.4.4	Développement d'un système de diagnostic, évaluation et suivi de la sensibilité au genre des actions et organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet	– Système de diagnostic, évaluation et suivi de la sensibilité au genre	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	
	A.4.5	Mesures pratiques pour promouvoir la paix et la sécurité dans une perspective de genre à travers les ICC	– Cycle de Formation réalisé pour promouvoir la paix et la sécurité dans un perspective de genre	– Rapports des institutions partenaires – Rapports de l'AT	